

mise simplement à travailler et manifestait, sans exagération, un chagrin très compréhensible.

Enfin, les charges s'accumulaient contre Mlle Deplémont, dont la culpabilité paraissait évidente à la justice, et, en grande partie, à l'opinion publique.

Rien donc, ni dans les faits ni dans ses actes, n'était de nature à la mettre en suspicion.

Cependant, elle présentait un danger, et se préparait intérieurement à le braver ou à le tourner.

Son air posé, quand elle entra dans le cabinet du juge d'instruction, eût trompé plus d'un observateur. Elle s'excusa d'arriver en costume de travail, mais M. de Monvoy l'interrompit d'un ton qui ébranla son assurance, et il lui demanda, sans aucun préambule :

—Où étiez-vous, le soir où votre excellent maître, M. de Chantepy, a été assassiné?

La question, à laquelle elle avait déjà répondu, la tournure de la phrase et la sécheresse du magistrat troublèrent la misérable; toutefois, elle répondit assez tranquillement :

—Mais, j'ai déjà dit à monsieur le juge que j'étais dans ma chambre; je n'en ai pas bougé.

—Bien! appelez Aubrun, dit M. de Monvoy au greffier.

En voyant son nouveau maître, Sophie Brion devint pourpre.

—M. de Lucel! s'écria-t-elle. Ici!

—Non... Aubrun tout bonnement! dit-il froidement. Agent au service de M. des Jonchères, l'avocat de Mlle Deplémont.

Une expression d'affolement passa sur le visage de la femme de charge, elle parut chercher autour d'elle un moyen de fuir, puis, par un effort de volonté extraordinaire, elle se composa un maintien tranquille.

—Monsieur le juge, dit Aubrun, cette femme, appelée par vous comme témoin, est l'assassin de M. de Chantepy.

—L'assassin de M. de Chantepy! de mon cher maître! s'écria-t-elle en faisant un pas vers Aubrun. C'est un fou... Monsieur le juge d'instruction, est-il possible que je me sois mise au service d'un fou!

—Il n'est pas plus fou que vous et moi, vous le savez bien... Je vous ferai observer qu'une pareille comédie ne peut pas vous servir.

—Alors, on m'a fait venir ici pour m'injurier! Et un magistrat supporte qu'on insulte devant lui une honnête femme! dit-elle avec une indignation très bien feinte.

—On vous a fait venir pour vous expliquer. Vous avez été interrogée jusqu'ici comme témoin et vos témoignages ont été à charge pour Mlle Deplémont. Mais voici un homme qui, vous observe depuis près d'un mois, affirme que Mlle Deplémont est innocente et qu'il a vu, entre vos mains, la preuve matérielle de votre crime. Si vous ne vous excusez pas, je vous fais arrêter et conduire au procureur de la République.

—Comment! ce prétendu M. de Lucel était un espion? s'écria la femme de charge, que cette idée mettait hors d'elle-même. Ah! comme on est trompé! A présent, je prendrai des renseignements minutieux avant de servir les gens.

Personne ne daigna lui répondre.

—Vous avez dit à M. Aubrun, reprit le juge d'instruction, que vous héritiez d'un cousin qui vous laissait une petite fortune?

—Mais, c'est la pure vérité, monsieur le juge! je le jure!

—Parlez, Aubrun.

—Aussitôt le retour de cette femme, c'est-à-dire hier, je suis allé à Ménars, où aucun patron maçon du nom de Rollant n'a demeuré.

—A qui vous êtes-vous adressé pour vos renseignements? dit Sophie. Ils sont absolument faux.

—Prouvez-le! Inutile, du reste, puisque...

—Alors, reprit-elle en l'interrompant, j'aurais inventé un nom et parié de Ménars, sans savoir, au hasard? Pour sauver Mlle Deplémont, son avocat aurait bien dû choisir un agent plus habile et capable de meilleures inventions.

—En effet! c'est par hasard que vous avez pris le nom de votre cousin supposé et de l'endroit où soi-disant il habitait. Il est certain que rien n'était vrai, et que ce matin, vous m'avez montré les valeurs qui appartenaient à M. de Chantepy.

—C'est faux! les valeurs sont bien à moi et me viennent d'un héritage, dit-elle énergiquement.

—Et les numéros?

—Les numéros! quels numéros? répéta-t-elle en se troublant.

—Je vous ai laissé croire qu'il n'y avait aucun danger à négocier des valeurs au porteur, mais les numéros de ces valeurs sont toujours connus de l'agent de change et de la société chargée des achats. Ces numéros, je les sais par coeur et les ai reconnus aussitôt.

—C'est faux, c'est faux! qu'est-ce que cela me fait, vos numéros? Il peut y en avoir de pareils.

Et, perdant sa correction de surface, elle accusa d'injures l'homme qui l'avait espionnée.

—Continuez! dit Aubrun en souriant. Ce n'est pas à moi que vous nuisez, mais à vous! J'ajoute que je n'ai jamais rencontré une coquine plus remarquable.

—Pas d'insultes, Aubrun!... Ne m'avez-vous pas certifié que Mme Brion avait sur elle les valeurs dont vous parlez?

—Oui, j'en suis certain.

—Si les valeurs sont bien à vous, continua M. de Monvoy, en s'adressant à la femme de charge, et qu'Aubrun se soit trompé, il doit vous être indifférent de me les remettre.

"Si Aubrun s'est trompé..." ce mot fut comme un éclair pour Sophie Brion. Il lui rendait l'espoir qui, malgré son insolence, commençait à l'abandonner.

Elle prit un ton soumis et poli pour répondre:

—Que monsieur le juge me pardonne mon mouvement de colère bien naturel... Oui, cet espion s'est trompé, et je n'ai aucune raison pour ne pas remettre mes papiers à monsieur le juge.

Tout en parlant, elle avait cherché le rouleau de valeurs et le tendit au magistrat.

M. de Monvoy contrôla avec la liste des numéros qu'il avait sur sa table, puis passa les papiers à son greffier.

—Voyez! c'est bien cela... Voulez-vous aller chercher qui vous savez. Ils sont certainement là.

Mlle Deplémont, son avocat et Cèbronne attendaient depuis un instant qu'on les fit entrer dans le cabinet.

La réclusion et une angoisse sans nom avaient mis sur le visage de Gertrude quelque chose d'indéfinissable, qui impressionnait péniblement. Le docteur Cèbronne avait raison d'affirmer que certaines secousses, en se prolongeant, peuvent bri-